

Image not found or type unknown



Subvention pour un spectacle de fin d'année

Par **vanlades**, le **29/09/2012 à 10:11**

Bonjour,

Peut on utiliser la subvention que la mairie donne à l'association pour financer un spectacle gratuit de Noël pour les enfants.

merci

Par **chaber**, le **29/09/2012 à 13:45**

bonjour,

une subvention municipale doit servir pour les besoins de l'association: fonctionnement, arbre de Noël, achat matériel